

GUIDE TECHNIQUE DU VTT-XC DE MOYENNEVILLE

La commune de MOYENNEVILLE organise en collaboration avec l' A.L. AGNY VTT, sa première épreuve VTT X. COUNTRIE UFOLEP qui se déroulera dans cette petite commune du Pas de Calais, située à 12 kilomètres au sud d'Arras.

Le Parcours

Le parcours est entièrement tracé dans les chemins et pâtures de la Commune. Il est exigeant et physique, d'une distance de 6 km environ avec petits dénivelés successifs, ce parcours ravira plus d'un compétiteur en recherche d'endurance. Il est principalement constitué de chemins de champs, et de parties roulantes qui ne permettent pas forcément de récupérer des efforts fournis au fil des tours

Pour l'école de vélo, le parcours se déroulera en totalité sur la zone de Départ / Arrivée et reste entièrement visible par les parents et les spectateurs.

Inscriptions :

Les inscriptions se font en ligne via le site www.engagement-ufolep.fr pour les UFOLEP et autres fédérations, ainsi que pour les participants occasionnels, il est fortement recommandée de s'inscrire avant le jeudi soir, afin de faciliter le travail des organisateurs.

Montant des inscriptions :

- 4 € pour les coureurs Ufolep
- 6 € pour les coureurs des autres fédérations, et autres participants occasionnels
- Le règlement se fera lors du retrait des dossards.

Horaires :

13h00 : Benjamins, Pupilles, Poussins

14h00 : Féminines, Cadets, Minimes, Juniors, Seniors A-B, Vétérans A-B-C, Tandem

Remise des prix

Elle aura lieu vers 16H30 à **la Mairie de Moyenneville**. Sur place vous aurez la possibilité de partager un verre de l'amitié en compagnie de vos adversaires et de débriefer sur votre prestation, en attendant la remise des prix et des coupes.

Accès

Il n'y a pas de possibilité de se garer aux abords du parcours. En revanche, vous avez la possibilité de garer votre véhicule sur la Place, à 600 m de l'entrée du circuit. Pour vous rendre sur le parcours, vous empruntez à pied ou à vélo, **le chemin de la Tour**, située devant et en haut de la côte, vous accédez au stand afin de remplir les formalités administratives et prendre part à l'épreuve. Merci de vous garer correctement afin de ne pas gêner la circulation.